

DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-NAZAIRE



DÉLIBÉRATION N°2023-105 - SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRES DU CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE

Le 20 septembre 2023, à dix-huit heures trente-sept minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Pont-Château, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Danielle CORNET, Maire.

Convocation : le jeudi 14 septembre 2023

Nombre de membres :

En exercice	33
Convoqués	33
Présents	23
Excusés	10

Présents :

Mme Danielle CORNET - Mme Sylvie MORAND - M. Stéphane POILVÉ - Mme Sylvie FUSELLIER - M. Philippe ROUAUD
Mme Hélène MAVÉRAUD - M. Stéphane MÉREL - M. Arnel MOYON - M. Paul LONGATTE - Mme Eliane RENAUT
M. Christian BURLLOT - Mme Valérie ROSE - Mme Françoise CRAND - M. Sébastien SOURGET - Mme Magali ANDRZEJEWSKI
M. Raphaël CONDÉ JIMENEZ - M. Régis GANDON - Mme Souad TERRASSIN - M. Sébastien COIRRE - Mme Margareth SAMSON
Mme Sabrina DUVAL - M. Jonathan HERVÉ - M. André THIBAudeau

Excusés :

Mme Muriel MAHÉ (pouvoir à M. Sébastien COIRRE)
M. Jean-François GAUTIER (pouvoir à M. André THIBAudeau)
M. Gabriel DUVAL (pouvoir à M. Christian BURLLOT)
Mme Caroline SOUFFLET (pouvoir à Mme Sylvie FUSELLIER)
Mme Lætitia GUTH (pouvoir à Mme Souad TERRASSIN)
Mme Christel NORMAND (pouvoir à M. Stéphane POILVÉ)
Mme Nadège BLANCHARD (pouvoir à Mme Margareth ABOT)
M. Brice CLOUET (pouvoir à Mme Danielle CORNET)
M. Erwan TANNNEAU (pouvoir à M. Jonathan HERVÉ)
Mme Maddy SAVALLE (pouvoir à Mme Hélène MAVÉRAUD)

Secrétaire de séance :

M. Jonathan HERVÉ

Rapporteur :

Mme Sylvie FUSELLIER, 3^{ème} Adjointe déléguée au Cœur de ville, à la Culture et à l'animation

Dans une logique de diminution de sa consommation énergétique, la Commune procède progressivement à l'installation d'ampoules led dans l'ensemble de ses bâtiments municipaux. A ce titre, des démarches ont été engagées pour remplacer les projecteurs traditionnels du Carré d'argent. Le recours à ces équipements nécessite le changement de la console lumière, afin de l'adapter au nouveau parc.

Le montant total de cet investissement s'élève à 49 864,74€.

Considérant que le Centre National de la Musique soutient financièrement ce type d'opération, il est proposé de solliciter un financement à hauteur de 24 932,37€ soit 50% du montant HT de l'opération.

VU l'avis favorable de la Commission mixte Finances / Culture, animations, en date du 12 septembre 2023 ;

DELIBÉRÉ

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'autoriser Mme le Maire à solliciter une subvention auprès du Centre National de la Musique, d'un montant de 24 932,37€ (50% du montant HT de l'opération), dans le cadre du remplacement des projecteurs led de la salle de spectacle du Carré d'argent.
- > D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes démarches ou à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait conforme au registre,
A Pont-Château, le 21 septembre 2023

Le secrétaire de séance,
Jonathan HERVÉ




Le Maire,
Danielle CORNET




Prénom - Nom de l'auteur : Danielle CORNET
Qualité de l'auteur : Maire

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

- De la transmission au contrôle de légalité le :25/09/2023.....
- De la publication ou notification le :25/09/2023.....

Le présent document peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale (6 allée de l'île Gloriette - C.S 24111-44041 NANTES CEDEX) ou par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible à partir du site internet www.telerecours.fr. Un recours gracieux pourra préalablement être réalisé dans le même délai auprès de la Mairie, place Dominique David, 44160 Pont-Château.